

## **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **La moitié des entreprises canadiennes de plus de 500 employés n'ont pas de plan en cas de pandémie de grippe**

***Même les entreprises dotées d'un plan n'ont pas pris en compte certains éléments critiques***

**MISSISSAUGA (Ont.), le 9 décembre 2008** — Même si plus de 80 p. 100 des entreprises canadiennes comptant plus de 500 employés se disent préoccupées par les répercussions qu'aurait une pandémie de grippe sur leurs activités, la moitié d'entre elles n'ont pas de plan en cas de pandémie. D'après les résultats d'un sondage pancanadien publiés aujourd'hui, à peu près 40 p. 100 des entreprises ne disposant pas de plan prévoient cependant en élaborer un. Toutefois, le tiers (33 p. 100) des entreprises ne se soucient même pas de planification prépandémique.

À peine 1 p. 100 des entreprises dotées d'un plan y ont inclus les 15 éléments clés devant habituellement figurer dans un plan prépandémique exhaustif selon les autorités compétentes et les experts en la matière. Ces éléments – recommandés par des organismes tels que le Department of Health and Human Services des États-Unis, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail ainsi que le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique – englobent la restriction des échanges directs entre les employés, le repérage des employés essentiels et des fonctions cruciales, la constitution d'un stock supplémentaire de fournitures critiques, la création d'une réserve de médicaments antiviraux divers à l'intention des employés ainsi que la prise en compte de la fermeture d'écoles et de garderies de même que la perturbation des transports dans les projections d'absentéisme. En général, le plan des entreprises visées par le sondage s'attaquait uniquement à 8 des 15 éléments clés.

Les entreprises canadiennes qui ont essayé d'estimer les absences au sein de leur personnel ont conclu à un taux d'absentéisme moyen de 36 p. 100 pendant une pandémie. Or, 54 p. 100 des répondants à un sondage mené en 2007 auprès de travailleurs des services essentiels ont indiqué qu'ils hésiteraient à se présenter au travail si plusieurs cas de grippe pandémique étaient diagnostiqués dans leur ville ou leur village, ce qui donne à penser que les entreprises canadiennes ont sous-estimé les répercussions qu'une pandémie de grippe pourrait avoir sur leurs activités en tenant compte uniquement de l'absentéisme.

« Par rapport à leurs homologues de l'Ontario et de l'Ouest, les entreprises du Québec sont moins susceptibles d'avoir confié à des cadres supérieurs la mise en application d'un plan en cas de pandémie », estime M<sup>me</sup> Françoise Bertrand, présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec. « Une pandémie de grippe est une éventualité extrêmement perturbante et coûteuse à laquelle les entreprises québécoises devraient se préparer en se dotant d'un plan aussi complet que possible. »

En 2007, le professeur Guy Holburn, de la Richard Ivey School of Business de l'University of Western Ontario, a estimé que l'absentéisme chez les travailleurs des services essentiels pendant une pandémie de grippe pourrait coûter 9 milliards de dollars à l'économie canadienne.

« Une pandémie de grippe aurait des répercussions négatives immédiates sur l'économie en raison des forts taux d'absentéisme », a fait savoir le professeur Holburn. « À vrai dire, le chiffre de 9 milliards de dollars est une estimation prudente, car l'activité économique dans tous les secteurs dépend du bon fonctionnement d'infrastructures essentielles, comme les réseaux d'électricité, de télécommunications et de transport. Sans eux, c'est toute la machine économique qui pourrait s'arrêter net. »

Les données du sondage de 2008, recueillies entre le 20 août et le 26 septembre, portaient sur des entreprises comptant 500 employés ou plus et représentant des secteurs clés de l'économie canadienne, comme la fabrication, les services publics et l'énergie, les secteurs financier et bancaire ainsi que les assurances, les télécommunications, les transports, les produits de consommation emballés, l'éducation, les soins de santé, l'administration publique, la construction, l'immobilier, de même que l'hébergement et l'alimentation. Quarante-trois pour cent des entreprises interrogées exercent leurs activités depuis plus de dix ans.

Le sondage téléphonique pancanadien a été réalisé par Léger Marketing et commandité par GlaxoSmithKline. Les considérations démographiques retenues pour le sondage figurent à la fin du communiqué à la rubrique « Note à l'intention de la rédaction ».

### **À propos de GlaxoSmithKline**

GlaxoSmithKline – un géant mondial de la recherche pharmaceutique et des soins de santé – s'est engagée à améliorer la qualité de la vie en aidant les gens à être plus actifs, à se sentir mieux et à vivre plus longtemps. Plus gros employeur de l'industrie pharmaceutique au Canada, GSK figure année après année parmi les 50 employeurs de choix au pays. GSK est reconnue par le programme Imagine Canada; elle compte parmi les 15 principaux investisseurs en recherche-développement au Canada, ayant investi plus de 178 millions de dollars dans ce secteur en 2007 seulement. Pour obtenir plus d'information sur la société, visitez [www.gsk.ca](http://www.gsk.ca).

- 30 -

**Pour obtenir de plus amples renseignements ou une entrevue, veuillez communiquer avec :**

Tiffany Shiu  
Cabinet de relations publiques NATIONAL  
(416) 848-1702  
tshiu@national.ca

## **NOTE À L'INTENTION DE LA RÉDACTION – Sondage sur la pandémie de grippe, réalisé par Léger Marketing**

### ***Précisions sur le sondage***

- Le sondage téléphonique a été réalisé entre le 20 août et le 26 septembre 2008.
- La taille de l'échantillon à l'échelle nationale est de 418 répondants; la marge d'erreur est de  $\pm 4,8$  %.
- Les répondants pouvaient participer au sondage s'ils :
  - étaient des propriétaires, des exploitants, des décideurs ou des décideurs du domaine des ressources humaines;
  - travaillaient pour une entreprise comptant au moins 500 employés; et
  - œuvraient dans l'un des secteurs suivants : fabrication; services publics et énergie; secteurs financier et bancaire, et assurances; télécommunications; transports; produits de consommation emballés, commerce et autres (éducation, soins de santé, administration publique, construction, immobilier et location, hébergement et alimentation, bâtiment et autres services de soutien).

### ***Variations régionales***

- Les entreprises de l'Ouest (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) et de l'Ontario sont plus susceptibles que les entreprises de l'Est (Québec et Canada atlantique) d'avoir à leur service des hauts dirigeants chargés de la mise en application du plan en cas de pandémie.
- Les entreprises de l'Ouest et de l'Ontario sont beaucoup plus susceptibles d'avoir déjà communiqué à leurs employés leur plan en cas de pandémie.
- Les entreprises de l'Ontario et de l'est du Canada sont plus susceptibles d'avoir recours à un tiers pour la préparation de leur plan.